

CDD à terme imprécis help

Par **delphy**, le **09/02/2014** à **16:00**

Bonjour,

Je travaille depuis quelques mois en CDD dans une structure. J'ai signé un CDD à terme imprécis avec duré minimale de 5 mois. Je dois travailler jusqu'au retour du congé maternité de la personne que je remplace. cette personne a décidé de prendre un congé sans solde. Mon contrat se poursuit-il lors de son congé sans solde ? Car mon contrat mentionne jusqu'à son retour congé maternité.

En espérant une réponse à ma question.

Cordialement

Par **janus2fr**, le **09/02/2014** à **17:45**

Bonjour,

Votre CDD prendra fin au retour de la personne remplacée ou si son contrat de travail est définitivement rompu.

Par **P.M.**, le **09/02/2014** à **21:10**

Bonjour,

Effectivement, le CDD à terme imprécis ce prolonge normalement même si le motif de l'absence de la personne que vous remplacez n'est plus le même...

Si vous voulez rompre le CDD, en dehors d'une embauche en CDI dans une autre entreprise, il faudrait essayer de trouver un accord commun avec l'employeur...

Par **delphy**, le **12/02/2014** à **12:37**

Je vous remercie pour vos réponses =)